



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale

7 août 2000

Français

Original : anglais

---

**Troisième session ordinaire de 2000**

25 - 29 septembre 2000, New York

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**Cadres de coopération avec les pays et questions connexes****Deuxième cadre de coopération avec les Maldives (2000-2002)****Table des matières**

	<u>Paragraphe</u>	<u>Pages</u>
Introduction.....	1	2
I. Situation du développement envisagée sous l'angle du développement humain durable .....	2-10	2
II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée .....	11-26	4
A. Principaux résultats.....	12-19	5
B. Enseignements retirés .....	20-26	7
III. Objectifs, domaines d'activités et résultats escomptés .....	27-37	8
A. Gouvernance .....	28-30	9
B. Gestion de l'environnement .....	31	10
C. Renforcement des services publics essentiels .....	32-33	11
D. Appui à la promotion de la parité hommes-femmes et à la prévention du VIH/Sida .....	34-37	11
IV. Arrangements de gestion .....	38-43	12
A. Gestion axée sur les résultats : évaluation et suivi .....	38-39	12
B. Modalités d'exécution .....	40-42	13
C. Mobilisation des ressources .....	43	14
Annexe : Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour les Maldives (2000-2002) .....		15

**Introduction**

1. La situation économique en général, la situation politique et le rôle joué par le PNUD et les autres donateurs en République des Maldives sont demeurés stables depuis la formulation du premier cadre de coopération pour 1997-1999. La préparation du deuxième cadre de coopération pour 2000-2002 a été fondée sur plusieurs documents stratégiques nationaux préparés avec l'appui du PNUD, sur les recommandations formulées lors de l'examen du premier cadre de coopération et sur les consultations tenues avec le gouvernement. Le deuxième cadre de coopération commencera par la préparation, avec l'appui du PNUD, du sixième plan national de développement (2001-2005). Un bilan commun de pays doit être réalisé cette année sur la base d'un examen et d'une analyse générale de la situation du développement, après quoi il sera établi un Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) en 2001 et les programmes seront pleinement harmonisés d'ici à la fin de 2003.

## **I. Situation du développement envisagée sous l'angle du développement humain durable**

### **Croissance économique**

2. Ayant enregistré un taux de croissance économique de 6 à 10 pour cent au cours des 30 dernières années, la réputation que se sont acquise les Maldives par leur réussite économique demeure intacte. Le taux de croissance s'est actuellement stabilisé à un niveau de 6 pour cent environ. Cependant, les deux secteurs qui représentent les piliers de l'économie, le tourisme et la pêche, sont notoirement instables et incertains. Aussi les pouvoirs publics ont-ils décidé d'étendre le secteur du tourisme et d'améliorer le secteur des pêcheries pour continuer à entretenir l'expansion pendant un avenir prévisible.

3. Dans ce contexte d'expansion économique, l'équité demeure un objectif prioritaire et les pouvoirs publics sont résolus à faire en sorte que les habitants des atolls aient une part égale des avantages découlant de la croissance. Selon le Rapport sur le développement humain, la qualité de la vie aux Maldives, pour l'essentiel, s'est très nettement améliorée. Une analyse de la vulnérabilité et de la pauvreté réalisée par le gouvernement en 1998 a permis d'identifier et de localiser les secteurs de la population qui demeurent pauvres et vulnérables malgré la prospérité générale. Aux Maldives, la pauvreté est imputable à l'insuffisance des revenus et à la vulnérabilité inhérente à l'accès limité que les populations des îles périphériques ont aux services essentiels de base. Toutefois, grâce à l'assistance récemment fournie par le PNUD, il a été possible de rassembler des données sur les principaux services auxquels le public n'a qu'un accès limité, comme l'éducation, les soins de santé, les communications et différents services publics et de se faire ainsi une idée de la situation économique et de l'emploi des populations et du potentiel qui existent dans ces domaines.

### **Elimination des disparités et promotion de moyens de subsistance durables**

4. Les Maldives se heurtent à des contraintes physiques et environnementales ainsi qu'à des contraintes en matière de ressources humaines qui sont considérables même pour un petit archipel en développement. Ainsi, 33 seulement des 1 200 îles écologiquement fragiles de l'archipel ont une superficie terrestre dépassant un kilomètre carré, et l'île où se trouve la capitale, Malé, a une population de 74 000 habitants répartis sur deux kilomètres carrés seulement. La population est dispersée entre 200 îles très éloignées les unes des autres, dont six seulement ont plus de 3 000 habitants. Ces disparités sont à l'origine de graves déséconomies d'échelle dans les domaines de la production, des transports et de l'infrastructure sociale et physique et limitent la demande de produits locaux qui pourrait diversifier l'économie et alimenter de petites industries. Les revenus des ménages, la satisfaction d'une large gamme de besoins essentiels et la qualité des services sociaux varient beaucoup entre Malé et les atolls. Les quelques services spécialisés qui existent sont centrés dans la capitale. Les disparités entre atolls et îles reflètent les différences qui caractérisent le potentiel de développement des différents éléments de l'archipel.

5. Les hommes, employés par les centres touristiques, étant souvent absents du foyer et les types d'emploi modernes étant situés principalement dans la capitale, il est douteux que les femmes des îles périphériques puissent continuer d'avoir une part égale des possibilités et des avantages offerts par l'économie.

### **Classement dans la catégorie des pays les moins avancés**

6. Du fait de l'essor de l'activité économique, les Maldives sont sur le point de ne plus pouvoir être rangées dans la catégorie des pays les moins avancés, ce qui aura de sérieuses incidences pour le rôle futur de l'aide publique au développement. Lors de la Table ronde qui a eu lieu à Genève en mai 1999, les participants se sont engagés à continuer de considérer les Maldives comme un cas particulier, et ont offert de fournir des prêts concessionnels et des subventions fondés sur la vulnérabilité économique et environnementale du pays malgré la diminution des ressources disponibles aux fins de l'aide au développement.

### **Accroissement démographique**

7. Une tendance importante est le taux élevé d'accroissement démographique (2,8 pour cent en 1995) qui ne manque pas d'avoir de nombreuses incidences dans un pays dont les ressources sont limitées, comme aux Maldives. La moitié de la population ayant moins de 15 ans, des dizaines de milliers de nouveaux travailleurs afflueront sur le marché du travail au cours des dix prochaines années. L'absorption de ce nombre croissant de demandeurs d'emploi exigera à l'avenir une croissance économique encore plus accélérée. Elle exigera en outre une approche plus stratégique et davantage orientée vers la demande de la valorisation des ressources humaines. Selon les résultats préliminaires du recensement de mars 2000, la population totale du pays est de 269 010 habitants, ce qui signifie que le taux d'accroissement démographique s'est considérablement ralenti, pour tomber à 1,9 pour cent.

## **Regroupement des populations et décentralisation**

8. Pour faire face à l'accroissement démographique et aux problèmes liés à la répartition de la population, les pouvoirs publics ont élaboré des plans de bonification des terres à proximité de la capitale surpeuplée ainsi que de migrations volontaires de micro-communautés non viables vers des pôles régionaux de croissance. Les travaux de développement de l'infrastructure (aménagement de ports, de digues et de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement) qui seront réalisés dans un premier temps dans 60 à 80 îles, absorberont des investissements publics considérables qui seront appuyés par les institutions financières internationales au moyen d'interventions ciblées. Simultanément, les pouvoirs publics s'emploient de plus en plus activement à aider les administrations des atolls et les populations des îles à assumer une plus large part de la responsabilité de leur propre développement. Ils espèrent que, grâce à l'offre d'incitations correspondant aux aspirations des habitants, le regroupement des populations améliorera les communications et l'accès aux services sociaux de base dans les communautés insulaires.

## **Environnement**

9. L'environnement est affecté par des tendances à la fois mondiales et nationales. Au plan mondial, la menace à long terme que représente l'élévation du niveau et de la température de la mer met en danger la vie aussi bien marine que terrestre dans la mesure où cette tendance se traduira par un blanchiment généralisé des coraux et l'érosion des plages. Au plan national, l'accroissement de la densité de population exerce des pressions sur l'environnement, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets et une utilisation rationnelle des ressources marines.

10. Ensemble, ces tendances – poursuite de l'expansion économique, pressions démographiques sur l'emploi, changements environnementaux et réorientation de la politique gouvernementale vers le développement des atolls – font qu'il est indispensable de mieux cibler l'actuel cadre de coopération, eu égard en particulier à la contraction des ressources disponibles sous forme de dons.

## **II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée**

11. En octobre 1999, une équipe indépendante a réalisé un examen national du premier cadre de coopération avec les Maldives. Elle a pris comme point de départ les principes directeurs applicables en matière de programmation et a appliqué chaque principe à l'analyse des activités de programmation et des résultats obtenus. La conclusion générale a été que le cadre de coopération avec le pays avait fait apparaître que le cinquième plan national de développement comportait des lacunes critiques dans des domaines relevant clairement des compétences du PNUD. Celui-ci a fourni des indications appropriées pour la gestion des priorités nationales de développement et a beaucoup progressé sur la voie de la réalisation des principaux objectifs du programme. L'équipe chargée de l'examen a recommandé que le deuxième cadre de coopération continue d'être axé sur trois domaines d'activités, à savoir : a) moyens de subsistance durables; b) gouvernance; et c) environnement. Elle a recommandé en outre d'identifier les effets de synergie qui pourraient être obtenus aussi bien à l'intérieur de

/...

chacun de ces domaines qu'entre les différents domaines d'activités et d'en tenir compte lors de la préparation du cadre de coopération pour mieux cibler le programme et ainsi accroître son impact.

## **A. Principaux résultats**

12. Pendant la période couverte par le dernier cadre de coopération, l'assistance du PNUD a donné d'importants résultats dans les domaines suivants : a) activités et liens en amont et en aval; b) promotion de moyens de subsistance durables; c) gouvernance; d) environnement; e) exécution nationale; f) mobilisation des ressources et coordination de l'aide; et g) appui au système des Nations Unies.

### **Activités et liens en amont et en aval**

13. En amont, le PNUD a apporté une contribution majeure en aidant le gouvernement à développer les capacités, mécanismes et données nécessaires pour planifier et suivre efficacement le développement. Par exemple, l'analyse qui a été faite de la vulnérabilité et de la pauvreté a appelé l'attention sur la nécessité de surveiller l'évolution de la pauvreté et du développement humain durable, tandis que l'étude sur l'impact du tourisme a permis de rassembler des informations de référence pouvant servir à la planification et au suivi du développement économique. En ce qui concerne la formulation des politiques, le PNUD a notamment fourni une assistance au processus de planification du développement national et d'élaboration d'une vision nationale pour les 20 prochaines années (Vision Maldives 2001). En aval, les efforts déployés par le PNUD pour collaborer avec les institutions et communautés locales et nationales pour mettre en place des processus participatifs de planification et d'exécution des activités de développement ont donné des résultats particulièrement notables. Les activités de mobilisation sociale réalisées dans les communautés insulaires les ont encouragées à participer aux processus de prise de décisions. L'assistance fournie a été particulièrement efficace en ce sens que ces activités en amont et en aval se sont renforcées mutuellement dans les domaines de la promotion de moyens de subsistance durables et de la gouvernance.

### **Promotion de moyens de subsistance durables**

14. Le PNUD a fourni des capitaux de démarrage modestes mais il s'est attaché surtout à renforcer les capacités locales en matière de gestion et de décision afin de consolider des processus participatifs. Les programmes financés par le gouvernement ont commencé à être inspirés des méthodes de mobilisation sociale introduites par le PNUD. La création dans les villes isolées de nouvelles activités génératrices de revenus dans les domaines de l'agriculture (ce qui est important pour améliorer l'équilibre du régime alimentaire et atténuer la malnutrition chez les enfants), de la culture de perles et des cultures hydroponiques, a permis d'introduire des technologies appropriées. L'amélioration de l'infrastructure sociale (électrification, approvisionnement en eau potable et construction de salles de classe) a efficacement mobilisé les ressources financières et humaines locales.

### **Gouvernance**

/...

15. Au plan national, le projet relatif à la gestion et à la surveillance de l'environnement a contribué à la fois à renforcer les institutions et à moderniser les mécanismes de planification et de suivi du Ministère de la planification et du développement national, alors même que la mise au point des systèmes informatisés initialement envisagée n'a pas encore été totalement achevée.

### **Environnement**

16. L'appui fourni dans ce domaine a notamment revêtu la forme d'un projet de renforcement des capacités de gestion de l'environnement qui est complété par des activités de formation en matière de changements climatiques et de biodiversité financées par le Fonds mondial pour l'environnement (FEM) ainsi que par une formation des ressources humaines à la météorologie. Les principaux produits obtenus ont été un examen des structures administratives chargées de l'environnement, l'élaboration d'un cadre et d'un manuel d'évaluation de l'impact des activités sur l'environnement et l'élaboration du deuxième plan d'action national pour l'environnement.

### **Exécution nationale**

17. L'administration ne comportant qu'un nombre limité d'agents ayant une formation universitaire, l'exécution nationale n'a pas toujours donné les meilleurs résultats. Les pouvoirs publics ont certes à leur service des experts hautement qualifiés, mais ils sont trop peu nombreux. L'exécution nationale a encouragé l'implication des pouvoirs publics dans les initiatives appuyées par le PNUD mais, les services compétents n'ayant pas eu le temps de se pencher sur les problèmes qui se posaient, ils n'ont pas, dans plusieurs cas, vu qu'il était nécessaire de recourir à des services d'experts de l'étranger.

### **Mobilisation des ressources et coordination de l'aide**

18. Le PNUD a appuyé activement le processus des tables rondes, dont la dernière s'est tenue à Genève en mai 1999 et à l'occasion de laquelle un large appui a été fourni pour la préparation de documents de base de très haute qualité. L'un des principaux résultats de cette table ronde a été que les participants ont pris l'engagement de continuer à offrir aux Maldives des prêts concessionnels et une assistance sous forme de dons alors même que le pays était sur le point de quitter la catégorie des pays les moins avancés. Le partenariat établi avec le PNUD pour définir les vulnérabilités spéciales du pays sur les plans économique et environnemental a joué à cet égard un rôle capital. En accroissant les ressources de base limitées qui étaient disponibles de près de moitié, le PNUD a réussi à obtenir du gouvernement qu'il participe aux coûts de projets exécutés avec une assistance technique d'organismes spécialisés des Nations Unies. Bien que ces projets soient réalisés dans des domaines qui n'ont pas toujours un rapport direct avec le développement humain durable, le PNUD est tenu de jouer un rôle de facilitation pour les autres organismes des Nations Unies qui opèrent aux Maldives. Les fonds générés au moyen de l'appui fourni ont beaucoup contribué à assurer la viabilité continue du Bureau.

### **Appui au système des Nations Unies**

19. La collaboration avec les organismes des Nations Unies a été resserrée; certains services communs ont été établis et d'autres services sont proposés. Le gouvernement appuie le rôle de plaidoyer joué par le PNUD. Des activités de sensibilisation ont été réalisées comme prévu dans le plan de travail annuel du Coordonnateur résident, en coopération avec les efforts déployés par les pouvoirs publics dans des domaines comme la parité hommes-femmes, la nutrition et la lutte contre le VIH/Sida. Un effort concerté a été fait pour que les programmes soient pleinement harmonisés d'ici à 2003. L'appui aux organismes des Nations Unies qui n'ont pas de représentation résidente dans le pays constitue un travail majeur pour le PNUD, et le représentant résident y consacre 25 pour cent de son temps.

## **B. Enseignements retirés**

### **Liens entre les activités du PNUD**

20. L'application de techniques participatives de mobilisation sociale, qui sont essentielles dans tous les domaines d'activités, peut également beaucoup contribuer à améliorer la gestion et la conservation des ressources marines et terrestres. Si l'on veut maximiser leur impact, les programmes devraient être axés sur les domaines dans lesquels les activités en amont et en aval sont complémentaires et dans lesquels des résultats ont déjà été obtenus.

### **Promotion de moyens de subsistance durables**

21. Les efforts tendant à promouvoir la création d'activités génératrices de revenus et de petites et micro-entreprises devraient être regroupés dans un programme unique et devront être appuyés par une coopération technique accrue en ce qui concerne le développement des petites entreprises. Il faudra continuer à appuyer l'introduction d'importantes technologies nouvelles de nature à faciliter la création d'agro-industries et autres entreprises d'exploitation des ressources marines. Les efforts de mobilisation sociale et de développement communautaire, qui relient directement et efficacement les principaux éléments des activités menées en matière de décentralisation et d'environnement, devront être poursuivis.

### **Gouvernance**

22. Une coopération plus étroite entre le projet d'appui à la décentralisation et les différents projets communautaires de promotion de moyens de subsistance durables sera sans doute nécessaire à mesure que les activités avancent. Cela permettra de faire en sorte que le renforcement indispensable des institutions à l'échelon local aille de pair avec d'importantes initiatives de développement communautaire dans les domaines en question.

### **Environnement**

23. Les questions environnementales devraient être plus étroitement intégrées à la planification nationale et sectorielle et des mécanismes efficaces devront être établis à cette fin. Bien que des études d'impact environnemental doivent être réalisées avant l'approbation de grands projets d'investissement, il faudra renforcer

/...

les capacités techniques d'évaluer l'impact du développement économique et des établissements humains sur les écosystèmes uniques qui constituent la base des succès remportés par les Maldives. À l'avenir, les activités du PNUD devront tenir compte de l'assistance dont les communautés ont besoin pour gérer leurs ressources.

### **Exécution nationale**

24. Il faudrait définir un cadre pour l'exécution nationale, et notamment instituer un système efficace et économique de gestion afin de surmonter les contraintes liées au renforcement des capacités et au financement des services consultatifs techniques. L'on pourrait également envisager de financer les services des directeurs nationaux de projets au titre des ressources allouées aux programmes et d'avoir recours à des organismes des Nations Unies pour mener à bien certains éléments de projets faisant l'objet d'une exécution nationale.

### **Mobilisation des ressources**

25. Étant donné l'importance que la mobilisation des ressources revêt pour l'exécution du programme, il est recommandé que le rôle que le PNUD devrait jouer à l'égard de donateurs bilatéraux potentiels soit discuté avec le gouvernement et qu'il soit défini un modus operandi.

### **Appui au système des Nations Unies**

26. Le Coordonnateur résident devrait continuer d'élargir la collaboration entre les organismes des Nations Unies et de développer les services communs dans le contexte de la Maison des Nations Unies. Il faudrait par ailleurs intensifier les activités de plaidoyer dans les domaines de la promotion de l'égalité hommes-femmes et de la lutte contre le VIH/Sida et intégrer ces questions aux activités réalisées par le PNUD au niveau communautaire.

## **III. Objectifs, domaines d'activités et résultats escomptés**

27. Conformément à l'objectif prioritaire qui est la croissance dans l'équité et afin de minimiser les disparités entre les régions urbaines de Malé et les atolls et îles périphériques, l'assistance du PNUD devrait tendre essentiellement, pendant la période couverte par le prochain cadre de coopération avec le pays, à aider à l'élaboration de politiques et de programmes de nature à promouvoir une gouvernance locale efficace et une gestion décentralisée du développement. Comme recommandé, les efforts de promotion d'activités génératrices de revenus et de création de micro et de petites entreprises seront regroupés dans un seul et même programme.

### **A. Gouvernance**

28. Le gouvernement est résolu à aider les administrations des atolls et les populations des îles à assumer une part croissante de la responsabilité de leur propre développement. Les interventions du PNUD tendant à appuyer les efforts que déploie le gouvernement pour consolider les capacités administratives locales afin de faciliter les initiatives communautaires. L'on s'attachera également à renforcer les capacités du Ministère de

/...

l'administration des atolls et à l'aider à formuler les directives nécessaires pour assurer une administration locale efficace.

### **Domaines d'activités et résultats escomptés**

29. Le but des activités d'appui à la décentralisation au plan national consiste à :

- a) Dégager un consensus sur les stratégies de décentralisation au niveau des pouvoirs publics, en particulier au moyen de discussions avec toutes les principales parties prenantes aux échelons national et local, après quoi la stratégie obtenue sera approuvée par le gouvernement;
- b) Établir un cadre institutionnel définissant les délégations d'attributions et de pouvoirs de décision et comportant des mécanismes appropriés permettant aux Bureaux de suivi du développement des atolls de s'acquitter de leur rôle, qui est d'appuyer et de gérer les initiatives communautaires prioritaires;
- c) Étant donné les effectifs limités du personnel qualifié disponible, élaborer des approches novatrices pour renforcer les capacités des services des atolls et des îles et mettre au point de nouveaux systèmes et mécanismes afin de remédier au manque de personnel dans les îles périphériques;
- d) Établir un cadre réglementaire pour des fonds de développement des atolls dans le cadre d'un processus d'amélioration de l'accès des communautés au crédit dans les atolls et îles périphériques;
- e) Fournir un appui à la démonstration d'innovations technologiques comme des cultures hydroponiques (projet parrainé par le PNUD) ou la culture de perles (projet parrainé par le Japon), des dispositions concrètes étant prises pour que ces projets puissent être transposés dans les îles et atolls périphériques et pour qu'il soit organisé des circuits de commercialisation afin d'élever les revenus ruraux;
- f) Renforcer les capacités de gestion, notamment au moyen d'une formation au niveau national, pour faire en sorte que les mécanismes de conservation de la biodiversité marine soient effectivement suivis et intégrés à la planification sectorielle du tourisme, des pêcheries et du développement communautaire.

30. L'appui à la décentralisation au niveau des atolls et des îles a pour but :

- a) D'établir des bureaux de suivi du développement dans six atolls au minimum, dont chacun sera dirigé par au moins un agent qualifié;
- b) De faire en sorte que des cadres d'un nombre sélectionné de bureaux de suivi du développement et de bureaux des atolls puissent appliquer localement des approches de planification participative et susciter parmi la collectivité un sentiment de responsabilité de son propre développement, dans le respect de l'environnement marin et terrestre;

/...

c) De promouvoir la gestion par les communautés des questions intéressant le développement des atolls et des îles, spécialement pour ce qui est de la prise de décisions et de la mise en place d'une infrastructure communautaire dans des domaines comme la protection des récifs coralliens, la lutte contre l'érosion du littoral, la gestion des déchets solides, les cultures et la promotion d'activités génératrices de revenus, au moyen de mécanismes comme des évaluations rurales participatives et des programmes de mobilisation sociale;

d) De promouvoir l'adoption dans les atolls et les îles d'innovations technologiques ayant fait leurs preuves comme les cultures hydroponiques et la culture de perles; de mobiliser les groupes communautaires et les associations féminines pour satisfaire la demande de fruits et de légumes de l'hôtellerie; et de réduire les risques de malnutrition en encourageant les communautés à consommer plus de légumes et de fruits;

e) De veiller à ce que les mécanismes communautaires de microcrédit, par exemple les fonds de développement des atolls, soient accessibles à des atolls et îles sélectionnés.

## **B. Gestion de l'environnement**

31. En ce qui concerne la gestion de l'environnement, les autres résultats escomptés sont notamment les suivants :

a) Préparation par les Maldives des rapports requis de tous les pays par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la biodiversité; capacité accrue de rassembler et d'utiliser des données sur le climat, sous la direction de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), afin de mettre en oeuvre la stratégie d'adaptation du pays aux changements climatiques qui est actuellement en cours d'élaboration avec un appui du FEM;

b) Réalisation systématique d'études d'impact sur l'environnement;

c) Intégration des questions environnementales aux programmes de développement;

d) Mobilisation par le PNUD auprès du FEM d'une contribution supplémentaire de 2,5 millions de dollars pour aider à protéger la biodiversité sur les récifs coralliens, une coordination étant assurée avec l'aide actuellement fournie par l'Australie pour la protection des aires marines protégées;

e) Mise à l'essai, au moyen de projets pilotes, des technologies les plus modernes de génération d'énergie de sources renouvelables, de dessalement de l'eau et d'élimination des déchets.

## **C. Renforcement des services publics essentiels**

32. Le cadre juridique et le système de traitement informatique des données du Département des douanes devront être modernisés, et il faudra s'attacher à renforcer la sécurité de l'aviation civile.

33. Le PNUD continuera d'appuyer la coopération économique et technique entre pays en développement de sorte que les Maldiviens puissent tirer parti des possibilités de formation offertes par d'autres pays. L'utilisation des technologies de l'information dans des services sélectionnés du gouvernement aura un effet multiplicateur et contribuera ainsi à surmonter nombre de contraintes qui entravent le développement. Plus particulièrement, le renforcement de l'échange d'informations sur la coordination de l'aide mettra le Département des ressources extérieures mieux à même de mobiliser des ressources et de suivre les courants d'assistance et ainsi de renforcer la coopération avec le gouvernement et de faire en sorte que l'assistance du PNUD puisse jouer un rôle de catalyseur accru. Le PNUD s'attachera également à engager des donateurs non habituels à faire l'apport de ressources en participant aux coûts des activités. Ainsi, le Gouvernement italien appuiera un nouveau centre de réadaptation de toxicomanes qui dispensera une formation professionnelle aux jeunes qui ont enfreint la législation relative aux drogues et, en mettant l'accent sur la prévention, posera les bases d'un processus d'apprentissage à double sens afin de s'attaquer aux problèmes liés à l'emploi des jeunes et à la drogue.

#### **D. Appui à la promotion de la parité hommes-femmes et à la prévention du VIH/Sida**

34. Le PNUD allouera 5 pour cent de ses ressources de base aux programmes conjoints visant à intégrer la problématique hommes-femmes aux activités et à susciter une prise de conscience accrue des dangers représentés par l'infection par le VIH/Sida. Il continuera de veiller à ce que les avantages et les responsabilités soient également répartis entre hommes et femmes dans toutes les initiatives qu'il appuie. Les femmes ont été les principales bénéficiaires des initiatives de développement appuyées par le PNUD pendant le premier cadre de coopération avec les Maldives, mais un cadre national d'action plus large devra avoir été mis en place d'ici à la fin du deuxième cadre de coopération.

35. Aux Maldives, les femmes jouissent d'un certain degré d'émancipation, mais les possibilités qui s'offrent à la majorité des jeunes femmes dans les îles rurales sont limitées. Récemment, l'accent a été mis dans la formulation des politiques nationales sur l'intégration de la problématique hommes-femmes, mais les pouvoirs publics sont conscients de ce que leurs capacités sont très insuffisantes pour promouvoir ce concept. La problématique hommes-femmes ne pouvant véritablement être intégrée à la politique nationale que si elle est considérée sous tous ses aspects, le PNUD s'emploiera avec le gouvernement à veiller à ce que tous les éléments des nouveaux programmes prennent également en compte les besoins des hommes et ceux des femmes.

36. L'actuel cadre de coopération devra être conforme aux objectifs fixés par le gouvernement dans le domaine de la population, lesquels n'ont pas été encore clairement définis. Entre autres facteurs à prendre en considération, il convient de citer l'éducation des femmes, la promotion de l'acceptabilité sociale des contraceptifs et la participation des hommes.

37. Dans un contexte de mondialisation, les voyages plus fréquents à l'étranger accroissent statistiquement le risque de contact avec l'épidémie de VIH/Sida. Si la proportion de la population qui est séropositive est actuellement très faible, certaines caractéristiques locales, comme la mobilité à l'intérieur du pays et l'opprobre qui entoure actuellement la maladie, risquent d'aggraver toute augmentation du nombre d'infections par le VIH. Comme on l'a constaté dans d'autres petits pays, l'impact à longue échéance d'une augmentation significative

/...

de l'infection sur les secteurs économiquement importants de la population priverait les Maldives de possibilités de mener à bien ses programmes de développement. Les organismes des Nations Unies appuient la mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/Sida en encourageant tous les organismes qui opèrent dans le pays à participer aux efforts de sensibilisation et à préparer une analyse de situation pour déterminer les mesures à prendre au plan national pour lutter contre l'infection. Ces initiatives indiqueront également comment le PNUD pourra continuer de participer au programme de travail conjoint gouvernement/système des Nations Unies.

#### **IV. Arrangements de gestion**

##### **A. Gestion axée sur les résultats : évaluation et suivi**

38. Le gouvernement et le PNUD procéderont à des examens annuels du cadre de coopération afin de suivre son application et de veiller à ce qu'il continue de répondre aux priorités nationales et aux besoins de développement du pays. Ces examens, avec le cadre de résultats stratégiques pour 1999-2003, constitueront la base d'une planification annuelle et pluriannuelle des programmes axée sur les résultats, conformément au plan pluriannuel de financement approuvé par le Conseil d'administration. Le cadre de résultats stratégiques permettra de sélectionner des indicateurs de performance plus spécifiques qui seront utilisés lors des examens annuels, lesquels comporteront une évaluation par au moins deux des principaux groupes des parties prenantes. Des réunions d'examen tripartite seront une occasion de dégager un consensus, de mettre l'accent sur des décisions orientées vers des résultats et d'examiner les conclusions de la vérification des projets faisant l'objet d'une exécution nationale afin d'en améliorer la gestion. Un élément information, éducation et communication (IEC) sera introduit dans la conception du programme pour que les bénéficiaires des activités et les parties prenantes soient dûment informés des activités prévues afin de pouvoir y participer au mieux. Si ces mécanismes ne permettent pas de rendre intégralement compte des résultats obtenus, il sera entrepris une évaluation dont les coûts seront imputés aux budgets des projets correspondants. Les coûts seront réduits au minimum grâce au recours aux moyens d'évaluation du PNUD (par exemple EvalNet et les unités de ressources sous-régionales) ainsi qu'aux moyens nationaux. Les évaluations obligatoires des projets et des programmes seront dûment réalisées, et 1 pour cent des montants cibles pour l'allocation des ressources de base (MCARB) sera affecté à l'examen à mi-parcours, lequel tendra à déterminer si le programme continue de répondre aux besoins de développement des Maldives et si les modalités utilisées sont appropriées.

39. Étant donné qu'il existe un solide cadre politique et des données de référence adéquates, et si l'on considère que les capacités de collecte de données, entre autres, sont limitées, l'évaluation et le suivi des résultats des activités appuyées par le PNUD dépendront essentiellement des structures et des bases de données nationales existantes. Le Ministère de la planification et du développement national sera l'institution que le PNUD chargera de suivre les produits obtenus et d'en rendre compte en regroupant les informations indiquées par les organes gouvernementaux et non gouvernementaux spécialisés qui fourniront des services techniques pour l'exécution des activités.

## **B. Modalités d exécution**

40. Lorsque la modalité de l exécution nationale sera utilisée, l accent sera mis sur la responsabilité technique des deux agents désignés, à savoir le Ministère de la planification et du développement national et le Ministère de l administration des atolls. Pour surmonter les contraintes liées au manque de capacités et à l isolement géographique, il sera organisé un programme-cadre de services d appui pour fournir les services techniques, financiers, administratifs et de gestion nécessaires à l exécution du programme de base. Un petit nombre de fonctionnaires spécialement formés veilleront à ce que les procédures applicables aux rapports financiers à présenter lorsque des activités font l objet d une exécution nationale soient respectées. Les rôles respectifs du gouvernement et des organes non gouvernementaux, comme les prestataires de services, les bénéficiaires et les coordonnateurs, seront déterminés au stade de la conception du programme.

41. L élaboration du programme-cadre de services d appui permettra de fournir plus facilement l assistance technique indispensable pour résoudre des problèmes spécifiques dans des localités circonscrites de régions géographiques plus vastes et pour optimiser le ratio entre la durée et le coût des services des experts internationaux et les résultats obtenus. Le recours à cette modalité permettra d éviter les pertes d efficacité et de durabilité inévitables dans tout système fondé sur des projets d envergure réduite. En effet, l on pourra ainsi éviter les difficultés que supposent les affectations de longue durée qui sont nécessaires pour promouvoir un changement au niveau des communautés et surmonter les problèmes de transport et de langue qui ont compliqué par le passé nombre d initiatives de transfert de connaissances. L on continuera, selon que de besoin, d avoir accès aux ressources disponibles au titre des programmes multinationaux d appui à la mobilisation sociale, à la préparation des rapports nationaux sur le développement humain et à la gouvernance.

42. Les arrangements d exécution seront conçus de telle sorte que les compétences nationales existantes soient partagées avec les bénéficiaires qui n ont pas accès au savoir pour des raisons linguistiques. Ils seront également conçus de manière que les décideurs du gouvernement puissent avoir accès aux dernières informations disponibles au plan international par le biais des consultants ou par des moyens électroniques. Étant donné le nombre limité de cadres dont dispose le gouvernement et la charge de travail que représente déjà leur travail normal, plusieurs solutions seront envisagées, notamment : a) la nomination de coordonnateurs nationaux qui seront affectés dans les atolls pour des périodes de longue durée; b) une meilleure planification par le gouvernement de brèves missions de spécialistes nationaux dans les atolls; et c) la possibilité d affecter dans les atolls des étudiants ayant accepté d entrer dans la fonction publique en contrepartie d une éducation à l étranger sous l égide du PNUD ou du Programme de Volontaires des Nations Unies. Les coûts des transports entre les îles et de la formation de longue durée à l étranger seraient partagés avec le gouvernement. Dans ce contexte, la disponibilité de ressources du PNUD au titre des dépenses d appui sera un élément déterminant du succès du cadre de coopération avec les Maldives.

## **C. Mobilisation des ressources**

43. Après avoir aidé le gouvernement à préparer la table ronde qui a eu lieu en mai 1999, le PNUD continuera de jouer un rôle de catalyseur en étudiant les différentes stratégies qui peuvent être envisagées pour appuyer les

/...

efforts déployés par le gouvernement. Le Ministère des affaires étrangères sera tenu informé, par l'entremise du Département des ressources extérieures, des contacts bilatéraux que le PNUD aura pris avec des donateurs. Les fonds du PNUD seront utilisés comme capitaux de démarrage pour faciliter le lancement de programmes pouvant attirer l'appui de donateurs et du système des Nations Unies. Les efforts entrepris jusqu'à présent ont permis d'avoir accès à différents fonds, comme le FEM et les fonds bilatéraux d'affectation spéciale constitués par l'Australie, l'Italie et le Japon, pour appuyer l'exécution du programme. Le PNUD encouragera les donateurs non habituels à fournir des ressources par le biais du système de participation aux coûts du PNUD, qui permet de décaisser rapidement les fonds et de superviser l'utilisation qui en est faite. La stratégie d'aide au pays envisagée par la Banque mondiale, ainsi qu'un financement parallèle de plus de 15 millions de dollars de la Banque asiatique de développement et du Fonds du Koweït, appuieront le développement des atolls priorité nationale au moyen de la création de pôles régionaux de croissance. La valeur des projets en cours et des nouveaux projets appuyés par le FEM se monte à 4 millions de dollars, et le cadre de coopération prévoit à cet égard un appui du PNUD pour coordonner l'exécution des projets et faciliter le cofinancement.

Annexe

**OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES MALDIVES (2000-2002)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Montant</i>	<i>Observations</i>
<b>RESSOURCES DE BASE DU PNUD</b>		
Montant estimatif du report sur 2000	1 032	Y compris SAO
MCARB 1.1.1	533	Affecté immédiatement au pays
MCARB 1.1.2	0 à 66,7% du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de la planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité des ressources.
AEEPP/AST	213	
<b>Total partiel</b>	1 778 <sup>a/</sup>	
<b>AUTRES RESSOURCES DU PNUD</b>		
Participation aux coûts du gouvernement	650	
Fonds pour le développement durable	4 000	Fonds pour l'environnement mondial
Participation aux coûts de tierces parties	433	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds		
<b>Total partiel</b>	5 083	
<b>TOTAL</b>	6 861 <sup>a/</sup>	

<sup>a/</sup> Non compris les MCARB 1.1.2, qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : SAO = services d'appui administratif et opérationnel; AEPP = appui à l'élaboration de politiques et programmes; AST = appui aux services techniques; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base.

-----